

## **RÈGLEMENTS OFFICIELS**

- En participant à ce concours (le « **Concours** »), chaque participant accepte de se conformer à ces règlements officiels (les « **Règlements officiels** ») et à toutes les décisions de la Cie Matériaux de Construction BP Canada (le « **Commanditaire** »), qui seront finales et exécutoires, sans droit d'appel, pour toutes les questions relatives à ce Concours et à l'attribution des prix, y compris, sans s'y limiter, l'éligibilité et/ou la disqualification des participations. Le concours sera ouvert du 25 août au 31 octobre (la « **Période du concours** »).
- Le Concours est ouvert aux résidents légaux du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence à la date de participation, et qui sont des professionnels de la toiture.
- **AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE.** Un accès à Internet et une adresse courriel sont requis. Pour obtenir une (1) participation, visitez <https://concoursbpcontest.ca/fr/> (le « **Site Web du Concours** ») pendant la période du concours et remplissez correctement le formulaire d'inscription au concours. Tous les champs sont obligatoires, sauf s'ils sont marqués comme facultatifs. **Il n'y a pas de limite de participation par personne.** La règle est la suivante: un (1) projet est égal à une (1) participation. Les participants peuvent participer avec autant de projets qu'ils le souhaitent. De plus, si on ajoute un témoignage alors les chances sont doublées.
- Pour être admissible, chaque participant doit confirmer son engagement en cochant les deux (2) cases prévues à cet effet.
- Douze (12) prix sont disponibles à gagner : (i) deux (2) grands prix avec deux (2) cartes cadeaux (chacune, d'une valeur de 1000\$). Il y aura un (1) gagnant dans l'Est du Canada et un (1) gagnant dans l'Ouest du Canada; et (ii) dix (10) prix secondaires avec dix (10) manteaux (chacun, d'une valeur de 100\$). Il y aura cinq (5) gagnants dans l'Est du Canada et cinq (5) gagnants dans l'Ouest du Canada. Le prix doit être accepté tel quel et ne peut être substitué, transféré ou échangé contre de l'argent ou autrement, sauf à la seule discrétion du Commanditaire.
- Aux alentours du 10 novembre à 10 h 00 HNE, un tirage au sort sera effectué parmi toutes les participations admissibles reçues pour sélectionner douze (12) gagnants potentiels (sous réserve des conditions de réclamation des prix ci-dessous). Les deux (2) premières sélections seront pour les grands prix (cartes cadeaux), et les dix (10) autres participants sélectionnés remporteront les prix secondaires (un manteau). **Limite** : Les participants sélectionnés ne seront pas reportés à un tirage ultérieur - Un (1) prix par personne.
- Les chances d'être sélectionné dépendent du nombre de participations admissibles reçues pendant la période du concours.
- Les participants sélectionnés seront avisés par courriel à l'adresse courriel fournie lors de l'inscription dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le tirage. Pour être déclaré gagnant, le participant sélectionné doit : (i) répondre à l'avis de sélection dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la première tentative de contact du Commanditaire; (ii) répondre correctement, sans aucune aide, à une question d'habileté mathématique chronométrée; (iii) obtenir une autorisation signée du propriétaire de la maison pour le projet illustré dans la/les photo(s) soumise(s) par le participant sélectionné; (iv) signer et retourner au Commanditaire, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant son envoi, une déclaration écrite et un formulaire de décharge, libérant le Commanditaire, ses administrateurs, dirigeants, agents et affiliés de toute responsabilité en lien avec ce Concours ou l'utilisation, la mauvaise utilisation, l'attribution ou la possession de tout prix (la « **Décharge** »); et (v) se conformer aux présents Règlements officiels.
- Le Commanditaire se réserve le droit de mettre fin, de suspendre ou de modifier ce Concours, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis ni obligation.
- Le Commanditaire et ses agents autorisés recueilleront, utiliseront et divulgueront les informations personnelles fournies lors de votre participation au Concours aux fins d'administration du Concours et de remise des prix. Vous pourriez avoir la possibilité (facultative) de recevoir des communications supplémentaires de la part du Commanditaire concernant ses produits, événements, informations et promotions à venir. Pour plus d'informations sur les pratiques de confidentialité du Commanditaire, veuillez consulter sa Politique de confidentialité à l'adresse : <https://bpcan.com/fr/confidentialites/> .
- En acceptant un prix, le gagnant accepte que le Commanditaire utilise son nom, ville/province de résidence, photo, informations biographiques et déclarations, dans toute publicité ou communication que le Commanditaire et ses successeurs, ayants droit et titulaires de licence peuvent mener en lien avec le Concours, sur tout support ou format, existant ou à venir, y compris mais sans s'y limiter, sur le Web, en tout temps et sans compensation ou préavis supplémentaires, et libère par la présente le Commanditaire et ses administrateurs, dirigeants, employés, agents et affiliés de toute responsabilité à cet égard, et pourrait être requis de confirmer cette acceptation dans la Décharge.